



Compatibilité climatique STENFO Centrales nucléaires

(Fonds de désaffectation pour les installations nucléaires et fonds de gestion des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires STENFO)

Caractérisation

Le Fonds de droit public pour la désaffectation et l'élimination des déchets (STENFO) n'est pas une caisse de pension, mais il assure le grand public contre les coûts qui résultent de la technologie de l'énergie nucléaire. En tant qu'institution mandatée par le gouvernement fédéral, STENFO est responsable devant le grand public. Avec un volume d'investissement d'environ CHF 9 milliards, il fait partie des Top 25 à 30 des investisseurs institutionnels, ce qui signifie qu'il est un acteur majeur.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- L'argent accumulé pour l'élimination des conséquences de l'utilisation de l'énergie nucléaire devrait précisément servir à soutenir la transition énergétique vers les énergies renouvelables – conformément à l'objectif de décarbonisation des investissements financiers de l'Accord de Paris sur le climat.

Politique en matière de durabilité/ESG

Les informations sur la politique d'investissement du fonds de désaffectation et du fonds de gestion des déchets disponibles sur le site web ne contiennent aucune référence à une politique d'investissement durable ou à l'inclusion de critères ESG (environnement, social, gouvernance) dans le processus d'investissement. Toutefois, des informations figurent dans les rapports annuels 2019 du fonds de désaffectation et du fonds de gestion. A la demande de l'Alliance climatique, le bureau des deux fonds a également fourni des informations sur les mesures prises et les évolutions prévues (avril 2020).

Les deux fonds adhèrent à la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR). Cela exclut quelques

~~producteurs d'armes nucléaires, de mines antipersonnel et d'armes à sous-munitions.~~

Comme l'indique STENFO dans la lettre susmentionnée adressée à l'Alliance climatique, 100 % des gestionnaires d'actifs sont signataires des UN Principles for Responsible Investment (UN PRI) ; sur le total des actifs gérés en externe, plus de 98 % sont investis dans des mandats dont les gestionnaires d'actifs sont membres de Swiss Sustainable Finance ; en outre, plus de 70 % des actifs sont gérés en tenant compte explicitement de critères de durabilité et, ce faisant, des listes d'exclusion sont principalement appliquées dans les mandats et/ou les aspects de durabilité sont pris en compte dans le processus d'investissement. Cela est également confirmé dans les rapports annuels 2019 nouvellement publiés.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Pourtant, les fonds STENFO n'ont pas encore annoncé si et comment ils entendent intervenir de manière durable et exhaustive dans les décisions prises dans le cadre du processus d'investissement.
- Ils devraient décider des mesures concrètes qu'ils veulent demander aux gestionnaires de la fortune afin qu'ils appliquent un filtre ESG exhaustif lors de la sélection des entreprises dans le processus d'investissement et/ou procèdent à un rééquilibrage substantiel basé sur les critères ESG.
- Lors de la sélection des fonds, il faudrait avoir à disposition ou obtenir, sur toutes les entreprises investies, des données complètes de rating ESG et d'intensité de CO2 afin de pouvoir faire usage de produits présentant la meilleure durabilité et un profil risque/rendement optimal.

Situation avril 2020 :

Selon la déclaration susmentionnée à l'Alliance climatique, dans le cadre de l'évaluation et de la sélection de nouveaux gestionnaires d'actifs, le comité d'investissement inclura désormais le traitement de la durabilité (critères ESG) dans le processus d'investissement respectif. Les critères ESG relatifs à l'environnement comprennent des

questions sur les investissements dans les énergies renouvelables, l'utilisation efficace de l'énergie et des matières premières, la production respectueuse de l'environnement, les faibles émissions dans l'air et dans l'eau, et les stratégies globales de lutte contre le changement climatique.

Situation juillet 2021 :

Selon la réponse de STENFO à plusieurs demandes de la société civile, qui a été transmise à l'Alliance climatique, plus de 70 % des actifs seront gérés "en tenant compte explicitement des critères de durabilité".

Prise en compte des risques climatiques dans le cadre de la politique ESG, respect de l'expertise juridique de NKE

La prise en compte des risques climatiques dans le processus d'investissement fait partie de l'obligation fiduciaire de diligence selon l'expertise juridique du cabinet d'avocats NKE.

L'Institution ne dispose pas d'une stratégie publique pour aborder la question du changement climatique qui a un impact sur sa politique d'investissement.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- L'ASIP, l'association suisse des institutions de prévoyance, recommande dans ses directives de placement (juillet 2018, traduction de l'allemand) : „Les risques ESG et les risques climatiques ... font partie des risques économiques et doivent être analysés en conséquence dans le cadre de la définition de la stratégie d'investissement“.
- STENFO est soumis à une obligation fiduciaire similaire envers le gouvernement fédéral et le grand public. Celle-ci lui impose de définir les mesures qu'il entend prendre pour contrer ces risques et de les communiquer au public.

Situation avril 2020 :

Comme l'écrit STENFO à l'Alliance climatique, le comité d'investissement a discuté au premier trimestre 2020 de la mesure et de la prise en compte des risques climatiques dans le portefeuille des deux fonds et a décidé d'approfondir les mesures concrètes possibles (adhésion à un pool d'engagement, analyse de différentes méthodes de mesure de la compatibilité climatique d'un portefeuille). Sur la base des conclusions des examens, le comité d'investissement prévoit de décider des prochaines étapes au deuxième trimestre de 2020.

Mesures prises pour décarboniser le portefeuille

STENFO n'a pas encore pris de mesures explicites pour décarboniser le portefeuille.

Adhésion à des associations de développement durable

Aucune affiliation n'est connue à une association de développement durable.

Engagement effectif pour le climat et exercice du droit de vote à l'étranger (secteurs des énergies fossiles)

STENFO manque d'une politique publique en matière de dialogue (engagement) avec les entreprises investies à l'étranger dans le domaine ESG.

Aucun droit de vote n'est exercé par STENFO auprès des entreprises (fossiles) à l'étranger.

Situation avril 2020 :

Dans la communication susmentionnée adressée à l'Alliance climatique, STENFO indique que le comité d'investissement décidera dans le courant de l'année 2020, une fois que des clarifications pertinentes auront été apportées, de l'opportunité de rejoindre un pool d'engagement actif sur le plan climatique.

Mesure de l'empreinte CO2 ou du risque climatique financier avec analyse de scénarios

Aucune intention n'a été publiée pour déterminer la compatibilité climatique en mesurant l'empreinte CO2 ou les pertes potentielles de valeur du portefeuille par une analyse de scénario.

Situation avril 2020:

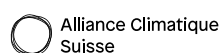
Par la déclaration susmentionnée à l'Alliance climatique, STENFO informe qu'il elle participera au nouveau test de compatibilité climatique 2020 de l'QFEV.

Planification de mesures ultérieures de décarbonisation au niveau du portefeuille

STENFO n'a pas annoncé d'intention de préparer un concept pour une trajectoire de décarbonisation compatible avec l'Accord de Paris.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Par conséquent, il manque encore une stratégie de décarbonisation du portefeuille ; un élément central devrait être la sortie des entreprises de combustibles fossiles qui ne sont pas passées à un modèle commercial durable axé sur les énergies renouvelables.



Conclusion:

Une stratégie climatique visant à décarboniser le portefeuille et à abandonner les entreprises fossiles qui n'ont pas opté pour un modèle économique durable basé sur les énergies renouvelables fait toujours défaut. En conséquence, STENFO est encore loin d'être respectueuse du climat.



Tendance 2018-2021:

Évaluation: légèrement mieux

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Les fonds STENFO ont fait un premier pas avec leurs nouveaux principes de durabilité et leurs attentes envers les gestionnaires d'actifs pour qu'ils prennent en compte les risques climatiques.
- STENFO devrait aborder plus en profondeur la question de la durabilité et de la gestion des risques financiers liés au climat – entendues comme l'intégration holistique de notations ESG et des données sur l'empreinte carbone dans le processus de sélection des titres.
- Des travaux préparatoires devraient concevoir un engagement ESG et climatique efficace avec les entreprises concernées ainsi qu'une restructuration du portefeuille dans le même sens.
- En particulier, STENFO devrait appliquer et surveiller de manière proactive l'intégration effective des critères ESG dans le processus d'investissement par ses gestionnaires d'actifs – ou bien rechercher et sélectionner des fonds dont il est prouvé qu'ils sont construits selon des critères ESG et de réduction de CO2 de grande portée.